

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 06/09/2022

Objet : 3^e édition des Trophées du développement durable Dordogne-Périgord

3^e Trophées du développement durable Dordogne-Périgord : la phase de vote est ouverte

Depuis 2015, le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale l'un des principaux axes de son action. Cela se traduit dans son fonctionnement, mais également au travers de projets comme, par exemple, le lancement du nouveau plan climat départemental ou l'approvisionnement en produits biologiques et locaux dans la restauration collective, grâce auquel quatre collèges sont déjà labélisés 100% bio, local et fait maison.

Dans la continuité de cette volonté forte, le Département a créé en 2020 les Trophées du développement durable Dordogne-Périgord afin de favoriser l'action des acteurs locaux qui s'investissent sur les champs du développement durable et de créer une dynamique collective sur le territoire.

La 3^e édition des Trophées du Développement Durable a été lancée le 4 avril dernier. Cette manifestation a pour objectif d'identifier les acteurs engagés en matière de développement durable et de valoriser leurs actions afin d'inspirer les initiatives en faveur de la transition écologique. Ils offrent ainsi un terreau propice aux bonnes pratiques du développement durable sur notre territoire.

Les candidats avaient jusqu'au 4 septembre pour déposer leur dossier. Cette action devait être en cours de réalisation ou déjà réalisée (pas de projet). Les candidats pouvaient être des collectivités, associations, entreprises ou établissements scolaires (primaires et collèges).

17 candidats ont déposé leur action sur la plateforme <https://perigorddurable.dordogne.fr> :

- 3 écoles primaires et 4 collèges
- 3 associations
- 4 collectivités
- 3 entreprises

D'ici la fin du mois, un jury va se réunir pour sélectionner un lauréat dans chaque catégorie et un lauréat par thématique : « production et consommation durables » ; « préservation de l'environnement et de la biodiversité » ; « résilience et lutte contre le changement climatique ».

Les Périgourdins ont jusqu'au 2 octobre pour voter pour deux actions parmi les 17 présentées afin de décerner le prix du public qui sera révélé lors de la cérémonie de remise des trophées début octobre, en se rendant sur la plateforme <https://perigorddurable.dordogne.fr>